ART. 2 N° 102

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 janvier 2016

ÉCONOMIE BLEUE - (N° 3178)

| Commission | |
|--------------|--|
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N º 102

présenté par M. Arnaud Leroy

ARTICLE 2

À l'alinéa 19, substituer aux mots :

« présenter une pièce d'identité des »

les mots:

« justifier de sa qualité de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision juridique.